



PERSPECTIVES

SUCCESS NEEDS PERSPECTIVES

Formation :	Bâle 2 : Application pour les banques et les impacts du passage à Bâle 3
Domaine de la formation :	Banques - Assurances
Type de la formation :	Formation courte
Durée :	3 jours (18heures)
Lieu :	Hôtel 5* à Gammarth
Prix :	880 DT HT - 985 DT TTC
Introduction :	Cette formation est proposée en partenariat avec Bärchen organisme européen de formation spécialisé en formation financière pour banques, sociétés de gestion, opérateurs de marché, assurances et mutuelles.
Conseillée aux :	gestionnaires actif/passif, direction financière, direction comptable, directeurs techniques Banque, contrôleurs de gestion et des risques, auditeurs internes, directeurs d'agences, gestionnaires (toutes spécialités)
Profil formateur :	Consultant expert dans la gestion des risques en banque et spécialiste en modélisation des risques de marché et de crédit.
Objectifs :	<ul style="list-style-type: none">• Maîtriser le bilan bancaire et la typologie des risques auxquels fait face la banque• Mesurer les impacts de Bâle 2 sur le bilan bancaire• Comprendre les problèmes rencontrés par les banques depuis le début de la crise financière• Évoquer les évolutions vers Bâle 3• Comprendre les objectifs du passage à Bâle 3• Appréhender les évolutions réglementaires de Bâle 3• Analyser les impacts structurels pour les banques

Contenu :	<p>Jour 1 de la formation :</p> <p>Le bilan d'une banque : mode d'emploi</p> <p>Analyse d'un bilan de banque : emplois et ressources, logique économique et comptable</p> <ul style="list-style-type: none"> • ALM : définition et objectifs de la gestion Actif / Passif • Analyse d'un compte de résultat et principaux ratios, rentabilité et solvabilité de la banque • Impacts des activités de la banque sur son bilan <ul style="list-style-type: none"> - Activités pour compte propre - Activités pour compte de tiers - Activités de banque de détail, de gros, filiales • Les exigences de fonds propres : méthodes de calcul • Situation des banques après la crise <p>Typologie des risques pour une banque</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gap et crise de liquidité : mesurer et gérer le risque de liquidité • Le risque global de taux d'intérêt - Le risque de marché : définition et notion de VaR • Le risque de crédit et de contrepartie • Le risque opérationnel : définition et réalité <p>Bâle 2 : Principes, application et conséquences</p> <ul style="list-style-type: none"> • Principes des exigences quantitatives de fonds propres • Les différents piliers : objectifs et motivations • Mesure des besoins en fonds propres <ul style="list-style-type: none"> - Ratio Bâle 2 - RAROC - Coût du risque • Les choix à réaliser dans le pilotage d'une banque • L'impact de l'application de la réglementation sur les systèmes d'information <p>Impacts sur les banques et l'ALM</p> <p>Étude de cas : Mesurer les impacts de la réglementation Bâle 2 pour la banque et son bilan</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vers Bâle 3 : changements attendus et conséquences pour les banques <p>Jour 2 de la formation :</p> <p>Introduction : Les raisons et les objectifs du passage à Bâle 3</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tirer les leçons de la crise bancaire de 2008-2009 • Renforcer la résilience et la stabilité du système financier • Limiter l'aléa moral et l'intervention de l'Etat • Etat d'avancement de la convergence vers Bâle 3 et calendrier de mise en œuvre <p>Contenu des évolutions incluses dans Bâle 3</p> <ul style="list-style-type: none"> • Augmentation quantitative des fonds propres affectés aux risques de marché <ul style="list-style-type: none"> - VaR stressée - Incremental Risk Capital - Back testing renforcé • Renforcement qualitatif des fonds propres des banques <ul style="list-style-type: none"> - Durcissement des règles d'exigibilité des fonds propres exigibles • Limitation de l'arbitrage réglementaire grâce au ratio de sécurité sur le «leverage» de la banque et à l'encadrement de la titrisation • Des fonds propres plus stables, moins procycliques • L'apparition de ratios internationaux de liquidité : <ul style="list-style-type: none"> - Liquidity Coverage Ratio - Net Stable Funding Ratio • Un encadrement du bilan indépendant des mesures de risque : le ratio de leverage <p>Étude de cas : Mesurer les impacts de Bâle 3 pour la banque et son bilan</p> <p>Jour 3 de la formation :</p> <p>Les impacts structurels de Bâle 3</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pénalisation de la prise de risque pour compte propre dans les banques • Des mesures de risque de marché et de liquidité durablement «stressées» • Meilleure prise en compte des risques de contrepartie dans le monde post-Lehman • Des marchés plus consommateurs de liquidité et de capitaux propres • Les réorganisations structurelles des marchés : <ul style="list-style-type: none"> - Hedge funds - Chambres de compensation - Repositionnement des marchés OTC • Vivre avec le risque systémique • L'accélération du passage à Bâle 3 <p>Étude de cas : Comprendre la mesure de risque de marché et de liquidité</p>
-----------	---



PERSPECTIVES

SUCCESS NEEDS PERSPECTIVES

Méthodes pédagogiques :	Climat participatif Des techniques d'animation ludiques et interactives
Les plus de cette formation :	Intervenants experts techniques Discours et exercices centrés sur la réalité des pratiques